



Paul Grüninger, défenseur des réfugiés, s'exprime sur FokusIsrael.ch : « Trop souvent, le droit cède face à la pression du pouvoir »

À propos de la personne

Paul Grüninger (27 octobre 1891 – 22 février 1972) est né à Saint-Gall ; il était le deuxième des quatre enfants d'Oskar et de Maria Grüninger et a reçu une éducation protestante. Après avoir suivi une formation à l'école normale de Rorschach, il a exercé la profession d'instituteur et a servi comme lieutenant pendant la Première Guerre mondiale. En 1925, il est devenu commandant de la police cantonale à Saint-Gall. Cinq ans auparavant, en 1920, il avait épousé Alice Federer ; le couple a eu deux enfants. Grüninger était membre du PLR. Sa position était marquée par une vision chrétienne du monde et par l'humanité. Après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie et la fermeture des frontières décrétée par le gouvernement suisse en août 1938, il refusa d'expulser les personnes persécutées qui s'étaient réfugiées illégalement en Suisse. Il a laissé entrer environ 3 600 réfugiés juifs et d'autres nationalités et a régularisé leur séjour en Suisse à l'aide de faux documents. Ce faisant, il a enfreint les directives de Berne. En mars 1939, Grüninger fut suspendu, puis licencié sans préavis en mai – sans droit à pension. En 1940, le tribunal de district de Saint-Gall l'a condamné à une amende de 300 francs pour manquement à ses obligations professionnelles et faux en écriture. Il a ensuite vécu dans la pauvreté, exerçant les métiers de représentant et d'enseignant remplaçant.

Il a fallu plus de cinq décennies pour que Paul Grüninger soit réhabilité. Cette réhabilitation a notamment été impulsée par sa fille Ruth Roduner, par l'historien Stefan Keller (ouvrage « Le cas Grüninger », 1993) et par le conseiller national socialiste Paul Rechsteiner (voir à ce sujet son [article de blog](#) du 11 août 2026). En 1993, Paul Grüninger a été réhabilité politiquement par le Conseil d'État du canton de Saint-Gall. Un an plus tard, en 1994, le Conseil fédéral suisse a également déclaré que Grüninger s'était inspiré de valeurs éthiques « qui sont par la suite devenues le fondement du droit international et du droit suisse en matière d'asile. (...) Son comportement désintéressé lui vaut un respect sans réserve. » En 1995, le tribunal de district de Saint-Gall l'a acquitté à titre posthume. En 1998, le Grand Conseil du canton de Saint-Gall, le parlement cantonal, a accordé à sa famille une indemnisation de 1,3 million de francs. C'est ainsi que la Fondation Paul Grüninger a été créée. Le mémorial de l'Holocauste Yad Vashem, à Jérusalem, avait déjà rendu hommage à Paul Grüninger en 1971 en le désignant « Juste parmi les nations ». À l'aide de l'intelligence artificielle, FokusIsrael.ch s'est entretenu avec Paul Grüninger au sujet de ses convictions, de ses actes, de sa famille et de son destin ultérieur.

Par Sacha Wigdorovits



Paul Grüninger, défenseur des réfugiés, s'exprime sur FokusIsrael.ch : « Trop souvent, le droit cède face à la pression du pouvoir »

Paul Grüninger, pourquoi êtes-vous devenu commandant de police ?

Paul Grüninger : J'étais enseignant et officier. En septembre 1919, on m'a proposé le poste de lieutenant de police au sein du corps des gendarmes ruraux. J'ai hésité, mais j'ai cédé à l'insistance de mes parents et j'ai été choisi parmi de nombreux candidats. En 1925, je suis devenu capitaine et commandant. Je voulais servir la Suisse et mon uniforme – et je suis resté fonctionnaire jusqu'à ce que ma conscience l'emporte sur les ordres.

Quand avez-vous pris conscience pour la première fois de ce qui arrivait aux Juifs de l'autre côté de la frontière, en Allemagne et en Autriche ?

Paul Grüninger : Après l'annexion de l'Autriche au Reich allemand en mars 1938, à notre frontière rhénane. Ces personnes arrivaient de nuit, sans ressources et désespérées. On savait quel sort les attendait de l'autre côté de la frontière. Les refoulements étaient une épreuve difficile. Les réfugiés s'y opposaient désespérément. C'est là que j'ai vu ce qui se passait de l'autre côté – non pas dans des rapports, mais sous mes yeux.

Qu'est-ce qui vous a poussé à venir en aide à ces Juifs persécutés ?

Paul Grüninger : Quiconque, comme moi, a eu à plusieurs reprises l'occasion d'assister à ces scènes déchirantes, de voir l'effondrement des personnes concernées, d'entendre les gémissements et les cris des mères et des enfants, d'entendre les menaces de suicide et d'assister à des tentatives de suicide, ne pouvait finalement plus rester les bras croisés. Il s'agissait de sauver des personnes menacées de mort.

Vous avez ainsi agi à l'encontre de l'ordre explicite du gouvernement suisse, le Conseil fédéral, qui avait fermé les frontières aux réfugiés juifs en août 1938. Qu'est-ce qui vous a poussé à désobéir à cet ordre ?

Paul Grüninger : Le refoulement des réfugiés était impossible, ne serait-ce que pour des raisons humanitaires. Nous avons dû en accueillir un grand nombre. Comment aurais-je pu, dans ces circonstances, me préoccuper de considérations et de calculs bureaucratiques ? Mon aide trouvait son fondement dans ma vision chrétienne du monde. Je ne pouvais pas agir autrement. Trop souvent, le droit cède à la pression du pouvoir.



Paul Grüninger, défenseur des réfugiés, s'exprime sur FokusIsrael.ch : « Trop souvent, le droit cède face à la pression du pouvoir »

Étiez-vous alors en contact avec le chef de la police des étrangers suisse, Heinrich Rothmund, qui a largement influencé la politique d'accueil des réfugiés antisémite de la Suisse ?

Paul Grüninger : Oui, le 17 août 1938 à Berne, lorsque Rothmund a convoqué les directeurs de la police cantonale. À cette occasion, je me suis opposé à cette décision et j'ai déclaré : « Le refoulement est incompatible avec l'humanité. Il est impossible de fermer complètement la frontière ; si nous les refoulons, ils entreront clandestinement et de manière incontrôlable. » On n'y a guère prêté attention. Par la suite, à la frontière, j'ai agi en fonction de ce que je constatais – et non de ce qui avait été décidé à Berne.

Les autorités suisses ont justifié le refoulement des réfugiés juifs, d'une part, en avançant l'argument selon lequel les Juifs étaient persécutés pour des raisons raciales et non politiques, et n'étaient donc pas de véritables réfugiés politiques. D'autre part, l'accueil d'un trop grand nombre de Juifs conduirait à une « judaïsation de la Suisse » et favoriserait ainsi l'antisémitisme. Quelle était votre opinion à ce sujet ?

Paul Grüninger : Pour moi, il s'agissait d'êtres humains menacés de mort – et non d'une simple catégorie sur un formulaire. Nous avons dû en accueillir un grand nombre. L'aide que j'ai apportée aux Juifs trouvait son fondement dans ma vision chrétienne du monde, et non dans une doctrine raciale ou dans la crainte des chiffres.

Comment avez-vous fait, au juste, pour que les réfugiés juifs entrés illégalement dans le pays puissent rester ?

Paul Grüninger : J'ai antidaté les dates d'entrée à une date antérieure à la fermeture de la frontière du 18 août 1938, afin que ces personnes soient considérées comme étant en situation régulière. J'ai délivré des papiers d'identité qui n'étaient pas conformes et j'ai falsifié les chiffres dans les rapports. Certes, j'ai délibérément outrepassé les limites de mes prérogatives et j'ai souvent falsifié de mes propres mains des documents et des attestations, mais cela avait pour seul et unique but de permettre aux personnes persécutées d'entrer dans le pays.

Agissiez-vous seul à l'époque ou aviez-vous des collaborateurs ?

Paul Grüninger : C'est moi qui décidais, à la frontière et à Saint-Gall, s'il fallait les



Paul Grüninger, défenseur des réfugiés, s'exprime sur FokusIsrael.ch : « Trop souvent, le droit cède face à la pression du pouvoir »

laisser entrer ou les refouler. Je n'étais toutefois pas seul. L'aide israélite aux réfugiés accueillait ces personnes, et un camp a vu le jour à Diepoldsau. Des agriculteurs, des aubergistes, des jeunes et certains fonctionnaires nous ont aidés. Certains amenaient les réfugiés de nuit. Sans ce réseau, beaucoup auraient été perdus. J'examinais les dossiers et veillais à ce qu'ils puissent rester.

Quelle était l'opinion publique en Suisse à l'époque : la majorité était-elle du côté du Conseil fédéral ou partageait-elle votre point de vue ?

Paul Grüninger : La majorité s'est rangée du côté des autorités. Berne voulait fermer la frontière, et beaucoup disaient : « Nous ne pouvons pas tous les accueillir. » Je voyais les choses autrement. Mais tout le monde ne partageait pas mon point de vue. Sinon, nous n'aurions pas dû faire passer ces personnes en secret par-delà le Rhin.

Vous avez payé le prix fort pour votre altruisme et votre courage : vous avez été renvoyé des forces de police, votre pension vous a été retirée et vous avez vécu dans la pauvreté par la suite. Avez-vous jamais regretté vos actes ?

Paul Grüninger : Non. Je me suis souvent retrouvé dans des situations d'extrême détresse. Pourtant, j'agissais à nouveau de la même manière. Je n'ai pas honte de la condamnation prononcée par le tribunal d'instance. Au contraire, je suis fier d'avoir sauvé la vie de nombreuses personnes en grande détresse.

Y a-t-il eu des personnes qui se sont mobilisées pour vous après votre renvoi des services de police ?

Paul Grüninger : Oui, surtout par gratitude. L'industriel du textile Elias Sternbuch, beau-frère de Recha Sternbuch, m'a ouvert en 1942 un magasin de parains à Bâle. Le rabbin Lothar Rothschild m'a rédigé une lettre de recommandation. Et les réfugiés que j'ai sauvés m'ont écrit des lettres, comme Felix Bauer, du camp de Diepoldsau : « Au nom de tous mes camarades de camp, qui n'oublieront jamais tout le bien que vous avez fait pour nous. » Plus tard, j'ai également reçu une lettre de remerciement du gouvernement de Saint-Gall pour mon « attitude humaine ».

La réhabilitation par le gouvernement de Saint-Gall et la déclaration d'honneur du Conseil fédéral ne sont intervenues que des décennies plus tard. Cela vous a-t-il rendu amer ?



Paul Grüninger, défenseur des réfugiés, s'exprime sur FokusIsrael.ch : « Trop souvent, le droit cède face à la pression du pouvoir »

Paul Grüninger : Amer ? Non. Je n'ai jamais attendu la gloire ni la reconnaissance. Je n'ai pas trahi ma conscience, et cela me suffisait. Les lettres des personnes sauvées avaient plus de valeur à mes yeux que n'importe quel document officiel.

Vous étiez marié et aviez deux enfants : votre femme savait-elle à l'époque ce que vous faisiez en secret ?

Paul Grüninger : Oui, ma femme Alice était au courant. Elle m'a soutenu. Pour elle aussi, il était important que les réfugiés, qui arrivaient en pleine nuit, soient mis en sécurité et bien pris en charge.

Comment votre femme a-t-elle réagi à votre renvoi de la police : vous a-t-elle fait des reproches ?

Paul Grüninger : Des reproches ? Jamais ! Alice m'a soutenu dès le début. Elle a partagé avec moi les moments difficiles, les mois de vaches maigres, les maigres revenus. Je me souviens de ses paroles : « Paul, tu as bien fait. J'aurais fait exactement la même chose. » C'est cela qui m'a soutenu lorsque le monde m'a laissé tomber.

Dans les années 1930 et 1940, les Juifs étaient menacés par un antisémitisme de droite. Aujourd'hui, outre l'antisémitisme islamique, c'est surtout l'antisémitisme de la gauche politique qui les menace. Cela vous surprend-il ?

Paul Grüninger : Oui, d'une certaine manière. Le fait que la haine revête un nouveau visage ne me surprend pas pour autant. La haine cherche toujours une nouvelle justification lorsque l'ancienne ne tient plus. Mais je trouve affligeant que ce soient justement ceux qui se considèrent aujourd'hui comme les gardiens de l'humanité qui aient oublié ce dont il s'agissait : des personnes menacées de mort.

Vous avez été témoin de la création de l'État d'Israël le 15 mai 1948. Qu'en pensiez-vous à l'époque ?

Paul Grüninger : Je ne me suis jamais exprimé publiquement à ce sujet. Mais j'ai sauvé pendant des années des Juifs menacés de mort, et mon action était fondée sur ma vision chrétienne du monde. Un État propre aux persécutés : voilà ce qui m'apparaissait comme la conséquence logique de ce que j'avais vu à la frontière.

Remarque: cette interview s'appuie sur des déclarations et des documents provenant de Paul Grüninger ou le concernant, qui ont été identifiés et reproduits à



Paul Grüninger, défenseur des réfugiés, s'exprime sur FokusIsrael.ch : « Trop souvent, le droit cède face à la pression du pouvoir »

l'aide de l'intelligence artificielle. Dans notre série « Entretiens avec des légendes », nous nous entretenons avec des personnalités aujourd'hui décédées issues des milieux politiques, religieux, scientifiques et culturels, qui ont joué un rôle important pour le judaïsme et Israël. Nous souhaitons ainsi les faire connaître, ainsi que leurs idées, au public d'aujourd'hui. Ont déjà été publiés des entretiens avec :

[Theodor Herzl](#), le fondateur du sionisme moderne

[Chaim Weizmann](#), premier président d'Israël

[David Ben-Gurion, le premier Premier ministre d'Israël](#)

[Golda Meir](#), la seule femme à avoir occupé jusqu'à présent le poste de Premier ministre d'Israël

[Anwar Sadat, le président égyptien](#) qui s'est rendu à Jérusalem en 1977 pour conclure la paix avec Israël

[Moïse, qui a conduit le peuple juif de l'esclavage en Égypte vers la liberté](#)

[Maïmonide](#), le grand érudit juif qui vécut aux XIIe et XIIIe siècles

[Lord Jonathan Sacks](#), ancien grand rabbin de Grande-Bretagne

[Sigmund Freud, le fondateur de la psychanalyse](#)

[Albert Einstein, le fondateur de la théorie de la relativité](#)

[Robert Oppenheimer](#), le « père de la bombe atomique »

[Hedy Lamarr](#), icône hollywoodienne et inventrice

[Estée Lauder](#), l'entrepreneuse et fondatrice d'un groupe international

[Milton Friedman](#), lauréat du prix Nobel d'économie

[Levi Strauss](#), l'inventeur du jean

[Elie Wiesel](#), écrivain et lauréat du prix Nobel de la paix

[Primo Levi](#), le chimiste et écrivain italien



Paul Grüninger, défenseur des réfugiés, s'exprime sur FokusIsrael.ch : « Trop souvent, le droit cède face à la pression du pouvoir »

[Theodor Adorno](#), philosophe et sociologue allemand

[Martin Buber](#), philosophe, spécialiste des religions et écrivain.

[Hannah Arendt](#), journaliste et penseuse engagée

[Carl Lutz](#), le diplomate suisse qui a sauvé des dizaines de milliers de Juifs

Sacha Wigdorovits est président de l'association « Fokus Israel und Nahost », qui gère le site web fokusisrael.ch. Il a étudié l'histoire, la philologie allemande et la psychologie sociale à l'université de Zurich et a notamment travaillé comme correspondant aux États-Unis pour la SonntagsZeitung ; il a également été rédacteur en chef du BLICK et cofondateur du journal gratuit 20minuten.